DELIBERATION CA029-2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n°2025-024 du 20 février 2025 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier LAIGNEAU ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 2 avril 2026 ;

Objet de la délibération : Création du DIU « Analgésie Intrathécale » - Faculté de Santé

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 9 avril 2026 le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU « Analgésie Intrathécale » au sein de la Faculté de Santé est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'UNANIMITE avec 31 voix POUR.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier LAIGNEAU

Signé le 13 avril 2026

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 14 avril 2026

DIU Analgésie Intrathécale

☐ DIPLÔME D'UNIVERSITÉ *

☒ DIPLÔME INTER-UNIVERSITES *

☐ CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ *

☐ ATTESTATION D'UNIVERSITÉ *

☒ **Création**
☐ **Modification**

		Avis Favorable/Défavorable/ Recommandation	
Avis du SMAF	Maquette de modélisation		**En date du : 16 mars 2026**
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		**En date du : 19 février 2026**
Avis de la CFVU	Maquette complète		**En date du : 1er avril 2026**
Avis du CA	Maquette complète		**En date du : 9 avril 2026**

Reçu aux services centraux le ……

Projet version du :

IDENTIFICATION

Coordonnées administratives

> Organisme responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Université d'Angers

Adresse : 40 rue de Rennes - BP 73 532 - 49100 ANGERS

Téléphone : 02 44 68 86 84

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : 19490970100303

> Organisme responsable des inscriptions de la formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Composante responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Composante(s) associée(s) *

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail : @univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : https://www.societe.com/etablissements/universite-d-angers-194909701.html

> Autre(s) université(s) concernée(s) (demande de co-habilitation)

Université Claude Bernard Lyon 1
Université de Marseille
Université de Paris

Partenariat et co-organisation

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	**Nom du (des) partenaire(s) :** *Université Claude Bernard Lyon 1* *Université de Marseille* *Université de Paris* **Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :** ☐ former ☐ organiser l'évaluation x former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	**Nom du (des) co-certificateurs(s) :** **Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :** ☐ former ☐ organiser l'évaluation et certifier ☐ former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus…) :	*A joindre en annexe*
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

> Mode d'organisation adopté pour les DIU (Diplôme Inter-Universités) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement avec chacun son site d'inscription respectif	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	X

> Enseignant(s) responsable(s) (pour chaque université pour les DIU) : *

NOM et Fonction	Université de	Statut	E mail

	rattachement		
Mario CAMPONE	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr
Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr
Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Contacts administratifs *

Université	Ingénieur Projets FP (Nom, mail, tél)	Gestionnaire FP (Nom, mail, tél)
ANGERS	Giovanni PETIT Giovanni.petit@univ-angers.fr	Adeline ROULIERE Adeline.rouliere@univ-angers.fr
PARIS		Laurence Philipona-Agis laurence.philipona-agis@universite-paris-saclay.fr
LYON		SEGUIN ISABELLE" isabelle.seguin@univ-lyon1.fr
MARSEILLE		umfcs-desu@univ-amu.fr

Date d'ouverture

2026/2027

Début des cours : 4 novembre 2026

Lieu(x) des enseignements

Angers, Lyon, Marseilles, paris

Nomenclatures de la formation*

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Historique

L'analgésie intrathécale est recommandée à la fois au niveau international par la polyanalgesic conference consensus et par l'European Society for Medical Oncology « lorsque le soulagement de la douleur est insuffisant malgré une augmentation des opioïdes et des coantalgiques adaptés, ou lorsque la réponse au changement d'opioïde et de voie d'administration est insuffisante, ou encore lorsqu'il existe des effets indésirables liés à l'augmentation des posologies des antalgiques ». En France, elle est recommandée par la Haute Autorité de Santé et les sociétés savantes dont l'Association francophone des soins oncologiques de support, la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation et la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur. La technique est également préconisée lorsque les effets secondaires liés au traitement antalgique invalident la qualité de vie du patient. Il existe de plus des indications précoces pour lesquelles l'implantation doit être anticipée dans le parcours du patient. Pour autant, cette technique reste largement sous utilisée en France, en partie en raison d'une méconnaissance théorique et pratique des professionnels de terrain, qu'ils fassent partie des équipes d'oncologie, de soins palliatifs ou de gestion de la douleur.
Il existe aujourd'hui sept réseaux qui se sont organisés en France pour répondre notamment aux objectifs de l'axe II.6 de la stratégie décennale 2021-2025, qui vise à garantir un accès équitable aux soins innovants pour les patients nécessitant ces traitements, sur l'ensemble du territoire et au sein de toutes les structures de soins.
Un compagnonnage solide s'est progressivement établi sur le territoire, porté par l'équipe d'Angers, pionnier de cette technique en France. Néanmoins il n'existe aujourd'hui aucune formation universitaire dispensant les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'apprentissage de cette technique.
Par ailleurs, cet enseignement s'inscrit dans les perspectives actuelles de la Direction Générale de l'Offre de Soins d'identification de plateformes interventionnelles qui auront pour objectif de réunir pour chaque région une équipe experte dans la prise en charge de la douleur rebelle.
Enfin, le développement de cette technique permettrait de limiter l'emploi des opioïdes par voie systémique, chaque fois que la voie intrathécale est préférable, et ainsi concourir à une prise de conscience collective des préoccupations internationales liées à la crise Américaine des opioïdes

Etude de la concurrence

Pas de formation similaire en France

Présentation pour la plaquette commerciale

L'analgésie intrathécale est une technique antalgique de recours indiquée pour la prise en charge des douleurs rebelle. Elle a démontré de nombreux avantages : efficacité antalgique avec une faible posologie de médicament ; limitation voire arrêt des antalgiques par voie systémiques, amélioration de la qualité de vie et possiblement de la survie. Malgré de nombreuses recommandations nationales et internationales qui incitent à proposer l'analgésie intrathécale comme une technique sûre et efficace, elle reste largement sous utilisée en France. Les raisons sont diverses mais on sait des problèmes de méconnaissance, d'organisation et de gestion de la technique. Les compétences techniques occuperont une place importante dans l'enseignement proposé, mais seront présentées sous l'angle d'une coordination des acteurs autour d'un projet de soin personnalisé.

L'enseignement s'appuiera donc largement sur l'échange de pratiques, l'expertise mutuelle et la réflexion interdisciplinaire. Il s'articulera autour de 3 axes : le contrôle efficace et sécuritaire de la douleur rebelle, la coordination de compétences, et les perspectives de développement de cette technique. Il comportera des séances présentielles, un travail personnel inter-séances, et un stage d'observation

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

Création du diplôme et modifications

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	19 février2026		
Date de passage en CFVU	1er avril 2026		
Date de passage au CA	9 avril 2026		
Date d'ouverture	4 novembre 2026		

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Voies d'accès au diplôme*

☒ Formation Initiale ☒ Formation Professionnelle

☐ Par l'expérience professionnelle *(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)*

☐ Par la VAE *(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)*

Niveau d'entrée

Docteur en médecine français, CEE ou étrangers, ou internes en médecine, toute spécialité ayant un exercice régulier en oncologie (DES oncologie ou de radiothérapie, chirurgie à composante oncologique, spécialiste d'organe, médecine interne, psychiatrie, médecine générale, DESC de cancérologie, DESC de médecine palliative)

Infirmiers

Psychologues

Assistants de services sociaux

Diététiciens

Kinésithérapeutes

Pharmaciens

Autres professionnels ayant une pratique de soins de support après étude du dossier

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Etudiants, libéraux, salariés

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 30 max pour la totalité des 4 facultés

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 10

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits d'inscription) :

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 3 membres parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Mario CAMPONE	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr
Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr
Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé, ….

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de formation professionnelle.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

— ☐ OUI
— x NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Objectif(s) de la formation/certification *

- Connaitre les bases physiologiques et les mécanismes d'action de l'analgésie intrathécale
- Connaitre le matériel et les molécules utilisées
- Etre capable de repérer et d'évaluer les patients qui pourraient bénéficier d'une analgésie intrathécale
- Etre capable d'intégrer cette technique dans le parcours de soins du patient
- Etre capable d'identifier les contre-indications
- Acquérir et approfondir des connaissances théoriques permettant de discuter des alternatives thérapeutiques existantes
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques des différentes phases opératoires (pré, per et post)
- Avoir connaissance des adaptations nécessaires des traitements antalgiques, anticoagulants et anticancéreux avant l'implantation
- Etre en capacité de gérer les éventuelles complications et effets indésirables
- Connaitre les critères et les modalités d'adaptation des traitements de la voie intrathécale
- Comprendre la notion de parcours de soins, de coordination et de maillage territorial
- Identifier et développer la coordination interne et le lien ville-hôpital en intégrant le travail avec différents partenaires et les collaborations possibles,
- Développer la capacité au travail interdisciplinaire et pluri-professionnel
- Aborder la réflexion éthique
- Comprendre les indications hors antalgie de l'intrathécale
- Découvrir les cotations et contractualisations possible
- Appréhender la lecture critique d'article

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 100 heures*

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 4 séminaires de 3 jours 43 heures

Enseignements à distance (synchrone et/ou asynchrone) : 21 heures

Tutorat :

Mise en œuvre en situation professionnelle (stage) : Stage 35 heures

Examens/soutenance : 1 heure

Autres (parcours recherche, simulation…) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) :

Calendrier de la formation *

(début, fin, regroupements, nombre de sessions,…):

04/ 11/2026 au 7 juin 2027 *

Date prévisionnelle* ☐ OUI x NON

Calendrier Universitaire :

X Annuel : sur 1 année universitaire ☐ Pluriannuel : sur 2 années universitaires

☐ Autre : précisez

PROGRAMME DETAILLE *

Module 1 (3 jours) - **Analgésie intrathécale : généralités et spécificités**

Angers, 4-5-6 novembre 2026

Responsable universitaire : Pr Mario Campone

Coordonnateurs/ Correspondants : Dr Denis DUPOIRON et Dr Sabrina JUBIER-HAMON

Contact université Angers: adeline.rouliere@univ-angers.fr; giovanni.petit@univ-angers.fr

Jour 1 Généralités

8h30-09h00 *Accueil des participants, présentation générale du DIU et du mémoire. Denis Dupoiron – Sabrina Jubier - hamon*

9h00-10h00 *Bases physiologiques et mécanismes d'action. Denis Dupoiron*

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15 *Recommandations internationales et nationales. Rita Kortbaoui*

11h15-12h15 *Matériel disponible et hauteur de cathéter. Neurochirurgien CHU*

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-15h15 *Pharmacologie (les différentes molécules utilisables) Binome Pharmaciens ICO Angers / Denis dupoiron : Christope Perruchoud*

15h15-15h30 : pause

15h30-17h30 *Circuit pharmacie (code de la santé publique, bonnes pratiques et responsabilité, fabrication, conservation et stabilité des mélanges). Pharmaciens ICO Angers*

Jour 2 Spécificité de la cancérologie

8h30-10h00 *Repérer les indications et les contre-indications en cancérologie. Dr Jubier hamon Sabrina*

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15
Prise de décision et intégration dans le parcours de soins en cancérologie. Sabrina Jubier hamon/ Ségolène chateau

11h15-12h15 *Choix du dispositif et premier mélange en cancérologie. Florent Bienfait*

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-16h30 *Les alternatives thérapeutiques en cancérologie (méthadone, radiothérapie, radiologie interventionnelle, chirurgie lésionnelle). + cas cliniques (2h)*

RI Gauducheau ou CHU Angers – Radiothérapeute ICO - Anne Bolossier – Erwan Treillet ou Grégoire outot ? Algologue: Florent Bienfait

16h30-17h30
Préparation des mémoires.

Jour 3 Spécificité hors cancérologie

8h30-10h00 *Repérer les indications et les contre-indications hors cancérologie. Yves Marie Pluchon*

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15 *Prise de décision et intégration dans le parcours de soins hors cancérologie. Thierry Delorme*

11h15-12h15 *Choix du dispositif et premier mélange hors cancérologie. Denis Dupoiron*

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-16h30 *Les alternatives thérapeutiques hors cancérologie (méthadone, radiologie interventionnelle, chirurgie lésionnelle). + cas cliniques (2h)*

Neurochirurgien CHU Angers - RI du CHU Angers - Algologue: Sabrina Jubier hamon

16h30-17h30
Préparation des mémoires.

Module 2 (3 jours) - **Analgésie intrathécale : parcours coordonné**

Lyon, 13-14-15 janvier 2027

Responsable universitaire: Pr Gisèle CHVETZOFF

Coordonnateur / Correspondant : Dr Olivier RENARD

Contact université Lyon : isabelle.seguin@univ-lyon1.fr

Jour 1 Phase pré-implantatoire

8h30-10h00 Pr Gisèle Chvetzoff
Construire un maillage territorial. Démarches administratives, partenariats et collaborations

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15 M. Sullivan Gérard + Dr Marion Despinasse
Bilan pré-implantatoire et présentation de la technique au patient (patient/aidant/HJ).

11h15- 12h15 Dr Denis Baylot
** Conduite à tenir vis-à-vis des anticoagulants.*
** Conduite à tenir vis-à-vis des traitements anticancéreux.*
** Relai des traitements antalgiques.*

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-14h15 Dr Bertrand Favier
Prescriptions (logiciel, calcul de dose, contrôle et communication avec la pharmacie).

14h15-15h15 Mme Sonia Brasy
Information et coordination avec les structures d'accueil dont l'HAD.

15h15-15h30 : pause

15h30-17h30 Dr Olivier Renard
Préparation des mémoires.

Jour 2 Phase per-implantatoire

8h30-12h15 Dr Manon Durrafourg
** Les différents temps opératoires (théorie et vidéo).*

** Place des tests pré-implantatoire*

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-17h30

Optionnel 1 : atelier de simulation au laboratoire d'anatomie.

Optionnel 2 : anatomie (théorie)

Jour 3 Phase post-implantatoire

8h30-12h15
atelier de simulation au laboratoire d'anatomie.

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-15h15 Dr Olivier Renard
Le post opératoire immédiat (surveillance et adaptation des traitements).

15h15-15h30 : pause

15h30-17h30 Dr Jean-Baptiste Noël +
Complications post opératoires immédiates (syndrome post ponction lombaire, hématome, infection, blessure médullaire).

Place de l'échographie

Module 3 (3 jours) - **Analgésie intrathécale : suivi des patients implantés**

Paris, 24-25-26 mars 2027

Responsable universitaire : Pr Florian SCOTTE

Coordonnateurs / Correspondants : Dr Rita KORTBAOUI et Pr Gilles LEBUFFE

Contact université Paris : laurence.philipona-agis@universite-paris-saclay.fr

Jour 1

8h30-10h00
Evaluation téléphonique et clinique du patient.

Binome Médecin / IDE?

10h00-10h15 : pause

10h15-12h15
Les prescriptions et adaptations.

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-15h15
Particularité de la spasticité. Utilisation du Baclofène Chirurgien fondation Rothschild
15h15-15h30 : pause

15h30-16h00
Les cotations.

16h00-17h30
Cas cliniques.

Jour 2

8h30-10h00
Remplissage de la pompe (théorie et atelier de simulation).

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15
Prélèvement de LCR (théorie et atelier de simulation).

11h15-12h15
Remplissage sous échographie (théorie et atelier de simulation)

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-15h15
Programmation (théorie et atelier de simulation).

15h15-15h30 : pause

15h30-17h30
Lecture critique d'article.

Jour 3

8h30-10h00
Complications mécaniques (plicature ou déconnexion du cathéter, retournement de la pompe).

10h00-10h15 : pause

10h15-12h15
Complications médicamenteuses (syndrome de sevrage, surdosage, rétention aiguë d'urine, granulome).

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-15h15
Conduite à tenir en cas d'hyperthermie, de collection, de défaut de cicatrisation.

15h15-15h30 : pause

15h30-17h30
Préparation des mémoires.

Module 4 (3 jours) - **Analgésie intrathécale : perspectives**

Marseille, 16-17-18 juin 2027

Responsable universitaire : Pr

Coordonnateur / Correspondants : Dr Anne BALOSSIER et Dr Olivier BERNARD

Contact université Marseille :

Jour 1

8h30-10h00 Dr Anne Balossier

** Place de l'intracérébroventriculaire*

** Particularité de l'abord C1-C2*

10h00-10h15 : pause

10h15-12h15 Dr Anne Balossier

Les indications dans la méningite carcinomateuse.

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-17h30 Dr Anne Balossier

Optionnel 1 : atelier de simulation au laboratoire d'anatomie.

Optionnel 2 : anatomie (théorie

Jour 2

8h30-10h00 Pr Gisèle Chvetzoff *Et quand tout cela ne fonctionne pas ? Une obstination technique déraisonnable au regard d'objectifs de soins palliatifs ?*

10h00-10h15 : pause

10h15-11h15 Mme Dyna Benattou

Qu'en disent les patients ? Témoignage patient partenaire.

11h15-12h15

Gestion de la fin de vie, remplissage à domicile

12h15-13h30 : déjeuner

13h30-14h30

14h30-15h30 Dr Anne Balossier
Autres indications. Perspectives d'évolution.

15h30-15h45 : pause

15h45-17h30 Dr Olivier Renard
Synthèse du DIU.

Jour 3

9h-12h00
Soutenance des mémoires

12h00-13h30 : déjeuner

13h30-16h00
Soutenance des mémoires

MODELISATION APOGEE

NOM Année universitaire Date de la CFVU																					
Libellé	Nature	Charges enseignements								Coef.	Session 1					Session 2					Remarques
							Mutualisé				CT			CC		CT			CC		
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etud	O / N	Avec	Co animé		Nature	Durée	Coef.	Coef.		Nature	Durée	Coef.	Report	Coef.	
	MATI BLOC MOD U	O / N				Total	O / N	Si oui avec quelle formation	Non ou Nbre d'intervenants		ECR (écrit) ORA (Oral)					ECR (écrit) ORA (Oral)					
Module 1	**MOD U**	**0**			21.45	21.45															
Module 2	**MOD U**	**0**			21.45	21.45															
Module 3	**Mod**	**0**			21.45	21.45															
Module 4	**Mod**	**0**			14.30	14.30															
EXAMEN											ECR ORA		1 1			ECR ORA		1 1			

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Conditions de validation (de délivrance du diplôme) *

Pour être validé, il faut

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire …..)
  - Mémoire noté sur 20 + présentation orale notée sur 20
  - Validation du stage par le maître de stage
- Condition d'obtention du diplôme : obtenir une note supérieure ou égale à 20/40 et validation du stage
-

Composition du jury de soutenance :

Il est composé de 3 membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction dans le jury	Université de rattachement	Statut	E-mail
Mario CAMPONE Présidenjt	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr
Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr
Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Composition du jury de délibération délivrant la certification après un parcours de formation professionnelle

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Mario CAMPONE	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr

Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr
Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Seconde session et redoublement

Une session de rattrapage sera possible en cas de non-obtention de la moyenne à l'épreuve de juin. Elle reposera sur la soumission d'un nouveau manuscrit de mémoire et sa soutenance orale, avec les mêmes modalités de notation et validation qu'en juin.

COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, …).* Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Dans la version finale qui sera soumise aux instances, les noms des personnes seront retirés pour éviter de repasser en CFVU en cas de changement.

Elle est composée des membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Mario CAMPONE	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr
Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr

Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Conseil de perfectionnement

Présentation, composition, attributions statutaires, ordre du jour et fréquence des consultations définies dans le Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université joint.

Il est composé de membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Mario CAMPONE	ANGERS	PU PH	Mario.Campone@ico.unicancer.fr
Dr Sabrina JUBIER-HAMON	ANGERS	DR	sabrina.jubier-hamon@ico.unicancer.fr
Pr Jean Yves BLAY	Lyon	PU PH	jean-yves.blay@lyon.unicancer.fr
Pr Gisèle CHVETZOFF	Lyon	PUPH	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr
Dr Olivier RENARD	Lyon	PH	olivier.renard@lyon.unicancer.fr
Dr Anne BALLOSSIER	Marseille	PH	
PR Gilles LEBUFFE	PARIS	PU PH	
Dr Rita KORTBAOUI	Paris	PH	Rita.KORTBAOUI@gustaveroussy.fr
Dr Olivier BERNARD	BORDEAUX	PH	

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

dispositif de suivi des titulaires de la certification

TARIFS

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires) *

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF *	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	1700	800	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

MAJ trame: 07/07/2025 CONCEPTEUR CB

SYNTHESE BUDGET POUR INSTANCES

Résultat avec tarification proposée

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL

Date de version du budget:	00/01/1900
Nom de la formation:	DIU Analgésie INTRATH2CALE
Nom du module:	0
Nb de stagiaire prévisionnel:	10
nb d'h de formation / stagiaire :	100

	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
Recettes prévisionnelles	financés	8	1 700	13 600
	groupe entreprise	0	0	0
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	0	0	0
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	etudiants	0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	0	0
	Droits ministériels (DM)	0	178	0
	Total prévisionnel	8	0	13 600

	TYPE DE CHARGE	Montant (€)
Charges prévisionnelles	charges responsabilité pédagogique	0
	charges d'enseignement enseignants UA (hors respons. Pédag)	2 557
	charges d'enseignement vacataires	0
	charges BIATSS (admin)	969
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	1 000
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0
	charges indirectes	5 489
	total charges	10 015

	RESULTATS	Montant (€)
Résultat	Marge sur coûts directs COMPOSANTE	12 600,0
	Résultat d'activité UA	3 585,4
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	1 360,0
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	1 001,5

BUDGET PREVISIONNEL